

Association



13 rue Jean et Joséphine Peyri
69120 VAULX EN VELIN

president@avvv.fr

06 87 42 80 12

Mr POURAILLY Lucien
Directeur Départemental de la Sécurité Publique
Hôtel de Police
40 Rue Marius BERLIET
69008 Lyon

Vaulx-en-Velin le 15/09/2015

Objet : trafic et insécurité Place Boissier
A Vaulx en Velin

Monsieur le Directeur,

Association active sur le Village depuis de nombreuses années pour la préservation de notre environnement, nous avons pris la décision de vous contacter pour vous informer des nuisances que les habitants subissent au quotidien depuis presque 2 ans sans constater d'amélioration.

En effet, depuis début 2014 s'est implanté au cœur même du Village à proximité de la Place principale un trafic de drogue au vu et au su de toute la population. L'activité démarre à 16h et dure jusqu'à 3h du matin et une zone de non droit commence à se mettre en place.

L'énumération des dégradations volontaires vous donnera une idée de l'ampleur du phénomène :

- incendie de poubelle et de voiture ayant entraîné la réfection d'une façade d'immeuble et l'abattage d'un arbre (marronnier)
- voitures saccagées à l'intérieur de deux propriétés privées : pneus crevés vitres brisées, graffitis
- activité d'une banque perturbée par la présence de ces jeunes « scotchés aux baies vitrées »
- troubles à l'ordre public : circulation entravée, insultes, musique forte sous les fenêtres d'habitation et ceci tous les jours jusqu'à 2-3 h du matin sans parler des déchets laissés à terre.
- agression de plusieurs personnes âgées dont deux assises sur un banc ayant justifié une hospitalisation
- activité commerciale désorganisée : épicerie et auto-école
- occupation d'un espace municipal après forçage des ouvertures

Notre commissariat est bien évidemment au courant ; nous avons d'ailleurs, sur notre demande, été reçus par Mme la Commissaire et ses collaborateurs par deux fois (le 20 Juin 2014 et le 27 Février 2015). Ces échanges se sont bien déroulés et nous ont permis de nous connaître et de comprendre les problèmes des uns et des autres.

Les interventions diligentées n'apportent malheureusement aucune solution positive et pérenne. Aussi une exaspération générale suite à une incompréhension des moyens et méthodes utilisés s'amplifie.

Le fait que notre quartier soit exclu du périmètre de la zone de sécurité prioritaire génère sans aucun doute un déplacement des méfaits de tous ordres. L'autorité de la Police Nationale est mise à mal et notre confiance s'effrite.

Le dépit s'empare des résidents qui voient leur cadre de vie se délabrer et leur patrimoine se déprécier ; l'émergence d'initiatives personnelles se met en place et fait craindre des dérives

Aussi nous vous remercions par avance d'envisager des actions convaincantes ramenant une tranquillité certaine au cœur de notre quartier historique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos respects

Monique Albert
Secrétaire AVVV

Maurice MOREL
Président AVVV

Copie à Mme Hélène Geoffroy Maire de Vaulx en Velin